

Les Nouvelles de l'Archéologie : le manifeste d'une discipline

Anick Coudart



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/archeopages/875>

DOI : [10.4000/archeopages.875](https://doi.org/10.4000/archeopages.875)

ISSN : 2269-9872

Éditeur

INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives

Édition imprimée

Date de publication : 1 février 2008

Pagination : 106-111

ISSN : 1622-8545

Référence électronique

Anick Coudart, « *Les Nouvelles de l'Archéologie* : le manifeste d'une discipline », *Archéopages* [En ligne], Hors-série 1 | 2008, mis en ligne le 01 février 2008, consulté le 02 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/archeopages/875> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/archeopages.875>

Les années CNRA: «Nous l'avons tant aimée, l'archéologie préventive». Dans ces mêmes années, marquées par les deux premiers épisodes de «la guerre des truilles», cette lutte obstinée pour bâtir une archéologie de service public, obtenir une loi sur l'archéologie et construire un établissement public, le CSRA (Conseil supérieur de la recherche archéologique) – modèle ancien –, venait d'imploser en séance plénière de ce qu'il est coutume d'appeler, dans nos milieux, «un colloque de restitution». Un CNRA (Conseil national de la recherche archéologique) allait être mis en place; le bras de fer pour les places des élus comme des nommés fut un grand moment! D'autant que nous n'y allions pas pour nous tourner les pouces mais pour mettre en œuvre «la réforme» et fonder l'établissement – pas question d'une autre forme que celle d'un établissement «public». Les séances étaient longues et animées: nous étions dans *l'urgence d'agir par nostalgie de l'avenir*. Parfaitement conscients de notre nouveau statut de «*papys and mamies boomers*», le demi-siècle nous avait rattrapés. Nous cherchions des jeunes (enfin... des plus jeunes que nous!) et des femmes (la parité autant que faire se pouvait). Chacun, dans nos réseaux, nos «hordes», nous relançons sans relâche les nouvelles générations. Dans ces débats et combats, nous avons un point commun: de solides ennemis. Que faire? Aller de l'avant, continuer à inventer «l'archéologie de demain», expliquer et inlassablement expliquer pour convaincre.

Les invisibles de l'histoire. Si nous avions eu un slogan, c'eût pu être: «Nous sommes tous des historiens sédimentaires en lutte contre l'amnésie.» Sachant que l'amnésie a toujours eu un fort coût social, la tâche était rude car le quotidien de l'archéologie préventive métropolitaine et d'outre-mer n'arborait pas les atours rutilants de Néfertiti. Nous besognions des documents aphones qui permettaient de faire parler les «invisibles de l'histoire». C'était généralement aride et plutôt abstrait. Bref, nous étions en quelque sorte des décodeurs. Il fallait donner à voir et à montrer comment ces «invisibles de l'histoire» avaient construit le présent.

Sur le terrain, les archéologues avaient la pratique quotidienne du dialogue avec les aménageurs, les décideurs et les élus. Ils avaient construit des argumentaires qui leur permettaient de faire comprendre leurs travaux et leurs résultats. Les grands espaces explorés changeaient peu à peu l'intelligence des réseaux, des groupes sociaux de leurs relations...

Les archéologues avaient construit la «géographicités» de l'archéologie, ils démontraient, chaque jour, les capacités d'aménagement du territoire des sociétés du passé. Ils donnaient à voir les héritages résilients sans cesse remodelés, travaillés, transformés et, jusqu'à leurs travaux, occultés – car, sans médiateurs pour les comprendre, il n'était pas d'écriture de l'histoire.

Même le visible était à revoir. Les cartes étaient définitivement rebattues: il importait de le faire savoir. Autre grand chantier!

Cette décennie d'invention sera à écrire par d'autres, plus tard... Quand le temps et l'oubli auront cheminé sur l'action, poli l'instantané en hagiographie... Quand les *mythes fondateurs* auront épuisé, émoussé l'acuité des actes en «nostalgie de l'avenir».

L'aventure continue, ailleurs et autrement.
On the road again!

Les Nouvelles de l'Archéologie: le manifeste d'une discipline

Anick Coudart
CNRS, Arizona State University

De la gageure à la construction. Il y aura bientôt trente ans, un petit groupe de chercheurs s'était donné pour mission de construire l'archéologie métropolitaine française.¹ L'ambition ne manquait pas d'immodestie, mais elle était enthousiaste, militante et totalement dénuée de carriérisme.

L'aventure commença au printemps 1978. À Paris, l'administrateur de la Fondation de la Maison des sciences de l'homme accueillait une table ronde sur les politiques de l'archéologie en Europe; il proposa à ses deux organisateurs (Chapelot, Schnapp 1984) de prendre en charge la fabrication d'un périodique consacré à l'archéologie, à l'image des petits bulletins scientifiques édités par la «Maison». Jean Chapelot souhaitait reprendre, en France, les thèmes de l'organisation britannique *Rescue*, fondée en 1971 par un petit groupe de pression œuvrant pour la protection, la conservation, l'enregistrement et l'interprétation des données archéologiques. Quelques jours plus tard, à Marseille, deux jeunes protohistoriens – Jean-Paul Demoule et l'auteur de ces lignes – rendaient visite au directeur du Laboratoire d'informatique pour les sciences de l'homme; ce dernier suggéra de créer une lettre d'information gratuite du type *newsletter*. Les quatre, rejoints par quelques autres, s'accordèrent: le bulletin serait scientifique, informatif et «militerait» pour le développement et la cohésion de l'archéologie. La Maison des sciences de l'homme releva le pari... *Nouvelles de l'Archéologie* était né [Fig. 1].

C'est ainsi qu'en juillet 1979, un premier numéro (n°0) était distribué à 1 100 archéologues et historiens. Jusqu'au numéro 10, la revue a été envoyée gratuitement aux 3 000 personnes qui en avaient fait la demande. Qu'une revue aussi austère ait pu ensuite conquérir 1 200 abonnés payants était assez exceptionnel. Qu'un éditeur privé (Errance) soit venu, neuf ans plus tard, solliciter la rédaction était une preuve du succès et du rôle que les *Nouvelles* avaient fini par jouer au sein de la communauté.

Pendant près de vingt-cinq ans, les éditoriaux et le contenu de la revue ont rendu compte

de l'actualité et de la politique de la recherche scientifique en matière d'archéologie. En France, la formule était originale; à l'étranger, elle ne laissait pas d'étonner. À côté de dossiers présentant, dans une perspective internationale, les différents aspects d'une problématique scientifique de pointe, chaque numéro centralisait une somme d'informations éclatées quasi inaccessibles en ces temps pré-Internet. Mais surtout la revue se voulait être une tribune de discussions entre archéologues mais également entre archéologues et chercheurs d'autres disciplines, et un lieu de débats sur la discipline, son organisation, ses évolutions et ses objectifs. Comme l'écrit Joëlle Burnouf dans ce même numéro d'*Archéopages*: l'«endroit [était] improbable». Le comité de rédaction était large et ses membres nombreux qui, plusieurs fois par an, se réunissaient «pour y faire, sans doute, le travail d'un comité de rédaction, mais surtout pour y débattre librement sur la discipline, [...] son avenir. [...] Les «samedis des *Nouvelles*» furent un formidable espace de liberté et de débat».

Grâce à la revue, la circulation de l'information a probablement conduit certains ministres ou responsables institutionnels à être plus attentifs que précédemment; ce qui ne les a jamais empêchés d'enterrer systématiquement les rapports commandés par leurs prédécesseurs.² En revanche (et à une exception près), il est certain que les membres de l'équipe de la rédaction n'étaient pas invités, en tant que tels, à participer à une décision ou à la définition d'une quelconque politique en matière d'archéologie.³ Nonobstant, la rédaction avait l'orgueil de croire que la participation du plus grand nombre aux débats, lettres ouvertes et pétitions publiés dans ses colonnes a infléchi à plusieurs reprises la politique émergente de l'archéologie métropolitaine française.

Une fois, cependant, la revue a eu une répercussion directe dans une décision politique: en 1982, le nouveau directeur scientifique du département des sciences de l'homme et la société (SHS) du CNRS, Maurice Godelier, souhaite avoir à ses côtés un chargé de mission pour l'archéologie. Ce vœu avait de quoi

surprendre lorsqu'on sait que l'archéologie avait été, au CNRS, jusqu'alors quasi invisible (le mot même d'«archéologie» n'était pas inscrit dans ses organigrammes). Mais fin 1982, Jean-Paul Demoule, membre fondateur et actif de la revue, fut nommé chargé de mission pour l'archéologie. Cette nomination était certes due à l'ouverture d'esprit de Maurice Godelier, mais elle fut surtout déterminée par les assises régionales et nationales de la recherche archéologique que *Nouvelles de l'Archéologie* avait organisées fin 1981 (Cleuziou *et al.* 1982), dans le cadre de la vaste consultation des chercheurs lancée par le ministre de la Recherche, Jean-Pierre Chevènement.⁴ De fait, ces rencontres avaient révélé une communauté inévitable, dynamique et cohérente qui savait afficher ses priorités, chiffrer ses besoins et agir indépendamment des institutions. Cependant, la mission de Jean-Paul Demoule consista surtout à gérer les affaires courantes. Il réussit néanmoins à mettre en place un Comité technique interinstitutionnel de l'archéologie qui existe toujours, à élaborer le projet des *Documents d'archéologie française* et à créer plusieurs équipes de recherche. On lui doit également l'élaboration et la mise en route du dossier des locaux parisiens de l'archéologie qui aboutira, dix-huit ans plus tard, à la Maison de l'archéologie et de l'ethnologie érigée sur le campus de l'université Paris X, à Nanterre.

La promotion de la science archéologique.

Dès l'origine, l'un des objectifs de la revue *Nouvelles de l'Archéologie* a été de promouvoir les problématiques internationales les plus novatrices. Ainsi, le numéro 4 (1980) proposait un dossier «Ethnoarchéologie», avec des contributions de Lewis Binford (inventeur de la *new archaeology*), de Ian Hodder (inventeur de la contre *new archaeology*), d'archéologues australiens, français et suisses. «La préhistoire aux États-Unis» fut également abordée (n°22, 1986) avec, entre autres, une excellente synthèse de Robert Whallon sur la situation de l'archéologie théorique en Amérique du Nord. Les autres dossiers remarquables ont été ceux consacrés à des sujets d'actualité ou de société, comme «Histoire du Climat» (n°50, 1992), «Biochimie et archéologie» (n°80, 2000), «Archéologie et nationalisme» (n°67, 1997), «Environnement et archéologie» (n°78, 1999), «L'archéologie du présent ou de l'histoire proche» (n°70, 1997), et aussi un double numéro (48/49, 1992) dédié à «Un homme, une œuvre: André Leroi-Gourhan». Certains articles ont également été distingués à l'étranger ou hors de la discipline, comme «Des archéologues au pays de Mickey Mouse» (n°57, 1994), «Pourquoi n'y a-t-il pas d'archéologie post-processuelle en France» (n°72, 1998), «Les archéologues au cœur de la crise de la modernité» (n°62, 1995) ou encore «Vichy, Le Pen et les Gaulois: de la révolution française au Front national» (n°72, 1998); les deux derniers furent soulignés par la revue *Sciences humaines*.

1 Les actes des *Journées nationales de la recherche archéologiques*, qui se sont tenues à Paris en 1981, donnent une image réaliste de ce qu'était l'archéologie française à la fin des années 1970 (*Nouvelles de l'Archéologie*, 1982, numéro 7); au demeurant, l'archéologie contractuelle et l'archéologie préventive n'existaient pas encore.

2 Depuis le rapport Soustelle de 1975, vingt rapports ont été produits en vingt ans. À partir de 1980, ils ont été régulièrement publiés par *Les Nouvelles*. Le rapport Soustelle mis à part, le seul qui aura

des conséquences sera le rapport «Demoule, Pêcheur, Poignant», à l'origine de la loi du 17 janvier 2001 sur l'archéologie préventive.

3 Voir note 6; il faut aussi signaler que Christian Goudineau, membre de la rédaction, a été chargé en 1990 d'un rapport sur la situation de l'archéologie par Michel Rocart, alors Premier ministre; cette mission lui fut confiée en raison de ses compétences scientifiques et de son statut de professeur au Collège de France (son appartenance à la rédaction des *Nouvelles*, ignorée du Premier ministre,

n'a joué aucun rôle dans cette décision).

4 Cette initiative de la rédaction des *Nouvelles de l'Archéologie* a été immédiatement reprise et mise en œuvre par l'ensemble des acteurs de la discipline, quels qu'aient été leur statut et leur institution.



[Fig. 1] Manifestation d'archéologues à Paris en janvier 1997, consécutive à la destruction de vestiges à Rodez (les inscriptions du bas de la banderole ont été floutées).

De tous les débats et de tous les combats...

Les Nouvelles de l'Archéologie ont été de tous les débats et de tous les combats scientifiques et politiques. La rédaction n'a cessé de revenir sur les trois priorités qu'elle considérait, dès la fin des années 1970, comme fondamentales au développement de l'archéologie: l'emploi; la mise en place de centres et de programmes de recherche; l'enseignement et la sensibilisation du public. En 1990 et 1991, la revue servira également de support (n^{os} 40, 41, 42 et 43) à un large et long débat pour un bilan de l'archéologie française.

Les Nouvelles de l'Archéologie et le CNRS.

En 1985, la rédaction lança dans ses colonnes une discussion animée et contradictoire sur la constitution au CNRS d'une commission de recrutement unique pour l'archéologie – commission qu'elle appelait de ses vœux (n^{os} 19, 20 et 21). Cette structure ne sera jamais créée, mais, en 1991, sur l'impulsion d'un directeur adjoint attentif à ce débat, Michel Gras, ce seront deux commissions au lieu de quatre qui traiteront l'archéologie. En 1995, la revue réunira les signatures de 80 pour cent (plus de 400 personnes) des laboratoires archéologiques au bas d'un long argumentaire pour dénoncer le laisser aller du Département des sciences de l'homme et de la société en matière d'archéologie⁵ (n^o 63, p. 39-44). En 1998, les *Nouvelles* s'associèrent au débat sur la réforme du CNRS, en aidant largement à la diffusion et à la signature d'une lettre ouverte: «Les acteurs de la recherche archéologique s'adressent à Monsieur Lionel Jospin»; réforme dont l'enjeu était la transformation du CNRS en agence de moyens péri-universitaires, avec l'abandon des laboratoires propres. Devant l'ampleur des réactions de la communauté scientifique, le ministre de la Recherche, Claude Allègre, finira par convenir qu'il était préférable de consulter cette communauté préalablement à toute décision.

Les Nouvelles de l'Archéologie et le ministère de la Culture.

Le ministère de la Culture et les services et directions qui le composent ont toujours été au cœur des préoccupations des *Nouvelles de l'Archéologie*. Rares sont les livraisons d'où la Culture a été absente. Le numéro 6 (1981) consacrait un long dossier à «L'archéologie au ministère de la Culture» qui accompagnait la transformation en cours de l'archéologie de terrain en France.⁶ Le numéro 8 (1982) s'attardait sur la commission Querrien travaillant à une réforme du Patrimoine... Le rapport de Jacques Lasfargues sur le financement de l'archéologie de terrain en France sera publié en 1987 (n^o 29); si, à cette occasion, la rédaction des *Nouvelles* évoquait encore l'archéologie «de sauvetage», Jacques Lasfargues parlait, quant à lui, d'archéologie «préventive» – une notion qui allait faire son chemin!

Dix ans plus tard (n^o 46, hiver 1991-1992), les *Nouvelles* se feront l'écho de la démission

du Conseil supérieur de la recherche archéologique... Une première au sein du ministère de la Culture. Les membres du CSRA réclamaient les moyens d'accomplir leurs missions et un renforcement de l'appareil réglementaire de l'archéologie préventive. Le cabinet confia à Marc Gauthier une étude que la revue allait publier (n^o 51, 1993). Un an après, celui-ci rédigea également une série de propositions en vue de réformer le cadre législatif et réglementaire de la recherche archéologique en France (n^o 57, 1994).

Les Nouvelles de l'Archéologie et l'archéologie préventive.

Dans son éditorial du numéro 24 (1986), la rédaction soulignait que «l'un des plus graves problèmes en suspens [était] l'absence de législation sur l'archéologie de sauvetage qui fait du financement de toute opération importante une partie de poker entre aménageurs et archéologues». Elle faisait également une remarque étonnante: «qui sait, parmi vous, que dans notre métier l'instance consultative la plus importante en chercheurs représentés n'est ni le Conseil supérieur des universités ni le Comité national du CNRS, mais l'obscur comité d'entreprise de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (Afan). Une instance qui représente 700 jeunes chercheurs, soit trois fois plus qu'au CNRS, tandis que l'Afan gère elle-même 40 millions de francs provenant du ministère de la Culture, des collectivités et des aménageurs, soit cinq fois le budget archéologique du CNRS ou des Affaires étrangères».

La rédaction reviendra en 1989 (n^o 34) sur la nécessaire transformation annoncée de l'Afan qui était alors en suspens, remise aux conclusions d'un rapport confié par Jack Lang à un maître des requêtes au conseil d'État. Le rapport Martin Laprade – qui proposait la création d'une taxe parafiscale pour financer l'archéologie préventive – sera publié à l'automne (n^o 37). En 1994, le numéro 58 fut entièrement consacré à l'archéologie préventive en milieu rural et ses phases d'évaluation.

En 1997, l'«affaire Rodez» va occuper la rédaction (n^o 66). La destruction sans fouille préalable d'un site archéologique par un promoteur immobilier – qui en avait reçu l'autorisation dans une lettre du Premier ministre, Alain Juppé – va déclencher un mouvement sans précédent, avec une grève générale des personnels de la sous-direction de l'Archéologie et de l'Afan. Le 29 janvier, plus de mille deux cents manifestants descendent dans la rue (Fig.2). Le ministre de la Culture décida alors d'ouvrir un grand débat national, notamment sur l'archéologie préventive. Cependant, la liste des personnalités invitées à y participer est restée opaque; les *Nouvelles*, seule instance à avoir longuement relayé et analysé en détail cette crise, n'ont jamais été contactées.

Fin septembre 1998, le ministère de l'Économie et des Finances diffusait à tous ses services, pour application immédiate, copie d'un avis

⁵ Sous la direction de l'historien André Kaspi et de l'anthropologue préhistorienne Marie-Antoinette de Lumley.
⁶ Les crédits étaient passés de 2120 KF (en 1973) à 9333 KF (en 1981).

du Conseil de la concurrence sur l'archéologie préventive. Les services régionaux de l'Archéologie et les principaux chantiers de sauvetage se mirent à nouveau en grève. Des directions régionales des Affaires culturelles, des directions ministérielles et des musées furent occupés, les ministres presque quotidiennement interpellés et des « coups » médiatiques montés tant à Paris qu'en province. Une manifestation de neuf cents personnes eut finalement lieu à Paris. Tandis que les médias répercutaient les événements, les *Nouvelles* dénonçaient « l'irresponsabilité dogmatique de quelques technocrates, nouveaux venus dans ce dossier, au ministère de la Culture comme à celui de l'Économie ». Un long historique des événements sera publié dans le numéro 73. Le 9 octobre, la ministre de la Culture chargea un groupe de travail, composé de Jean-Paul Demoule, Bernard Pêcheur et Bernard Poignant, de réfléchir à une option de remplacement à la concurrence.⁷ Le rapport fut remis à la mi-novembre, qui proposait de partir du seul texte législatif qui définissait l'archéologie préventive: celui de la Convention de Malte, ratifiée par la France, qui considérait l'archéologie préventive comme étant indissociablement une activité de recherche, et ajoutait qu'il revenait à l'État de la concilier avec la protection du patrimoine et le nécessaire développement économique et social (cf. n°75, 1999). Les *Nouvelles* firent longuement état des nombreuses réactions, irritations et discussions (n°s 76, 77, 78, 79, 80, 82/83). Dans un commentaire écrit pour la revue (n°75), Jean-Paul Demoule déclarait « on considère soit que l'archéologie préventive relève du code des marchés publics et de la concurrence commerciale privée, soit qu'elle relève au contraire d'une mission d'intérêt général, et qu'elle dépend alors d'un monopole ou de droits exclusifs publics, contrôlés et organisés par l'État – la solution de monopole étant au demeurant la seule que la loi permette d'opposer à la mise en concurrence commerciale ». En mai 1999, le Conseil des ministres approuvait le projet de loi sur l'archéologie préventive. Le pas était enfin franchi. La loi fut promulguée le 17 janvier 2001. Mais en novembre 2002, députés et sénateurs amendaient la loi, en décidant, contre l'avis du gouvernement, la réduction de 25 pour cent des redevances finançant les opérations d'archéologie préventive. De nouveau et pendant près d'un an, la communauté se mobilisa. Une mobilisation qu'allaient renforcer les grands mouvements sociaux du printemps 2003. Il ne fut pas une revendication ni un événement qui ne mit les archéologues au premier rang des manifestations qui secouèrent la France. Les archéologues et leur Gaulois firent même la une du journal *Libération*.

Jusqu'à la fin 2002, les *Nouvelles* publièrent l'intégralité des débats qui agitèrent les deux assemblées du Parlement, ainsi que les prises de position qu'ils suscitèrent dans la communauté scientifique (n°90). Cependant, l'équipe qui avait été mise à la tête de la rédaction un an auparavant

souhaita assez rapidement ne plus aborder le sujet. Plus rien ne fut publié à cet égard à partir de janvier 2003, sept mois avant la fin des débats en cours et des manifestations des archéologues qui firent pourtant, le 6 juin 2003, la une du journal *Le Monde*. Elle en publiera cependant un historique et une analyse fin 2004 (n°98). Les *Nouvelles* étaient en train de changer de style et de politique éditoriale au bénéfice d'un contenu plus scientifique.

Les Nouvelles de l'Archéologie aujourd'hui.

Les *Nouvelles* se sont amplement fait l'écho du fait que la loi de 2003 remettait en cause une grande partie des acquis de celle de 2001⁸ et s'opposait également aux intérêts de tous ceux qui pensaient ne pas trouver leur compte dans la loi de 2001 et qui, à un moment ou à un autre de l'année 2003, avaient cautionné (volontairement ou involontairement) la refonte de la loi sur l'archéologie préventive.⁹ Un certain nombre d'archéologues (tant au sein des collectivités territoriales que dans les universités et au CNRS) opposaient désormais ouvertement leur particularité institutionnelle à celle des autres. Les corporatismes et l'amertume avaient surgi, renforcés par la pénurie des moyens attribués aux services publics, les pesanteurs et les contradictions des règles administratives. La cohésion qui avait prévalu pour la construction de l'archéologie préventive au cours des années 1980 et 1990 n'était plus d'actualité. Les *Nouvelles* – qui avaient toujours été au plus près des aspirations de la communauté archéologique – pouvaient difficilement échapper à cette logique. Le dynamisme militant de la revue, qui venait de renouveler sa rédaction, n'allait donc pas tarder à s'émauser.

Les *Nouvelles* furent le manifeste d'une génération qui tentait de construire l'archéologie de la France métropolitaine. Celle-ci existe aujourd'hui de plein droit. Internet rend, par ailleurs, toutes les informations accessibles. Tous les blogs et tous les débats se font hors des supports papiers traditionnels – reste peut-être à construire un *Google* de l'archéologie. En 2007, la revue garde son nom, mais affiche une nouvelle maquette. Elle vient d'être déclarée en association régie par la loi de 1901. Un récent éditorial (n°104/105) souligne que « la revue

7 L'idée d'intégrer Jean-Paul Demoule dans cette mission a été suggérée à Catherine Trautmann par Pierre Encrevé, en faisant référence à l'intérêt de ses travaux sur les Indo-Européens et à son rôle dans le développement du projet « Vallée de l'Aisne » fondé sur l'archéologie préventive et une équipe de recherche du CNRS.
8 Avec, en particulier: une ouverture à la concurrence; le fait que l'aménageur soit le maître d'ouvrage

des fouilles préventives (et non plus l'Inrap), fouilles négociées au coup par coup (à charge pour l'aménageur de trouver son opérateur, public ou privé); une redevance d'archéologie préventive (ou taxe) n'ayant pas vraiment de rapport avec les travaux d'aménagement; des diagnostics financés au sein d'une enveloppe fermée; et une possibilité de subvention de certains aménageurs par la taxe.
9 En particulier, ceux qui, au sein des services

archéologiques des collectivités territoriales, voulaient croire que « concurrence » ne signifierait pas « concurrence commerciale » mais émulation intellectuelle.

est ces dernières années en perte de vitesse pour des raisons en grande partie structurelles. Aussi, le comité de rédaction [rénové et réduit] a-t-il décidé de lancer un débat sur la place que [la revue] peut occuper et le contenu qu'elle doit adopter, dans un environnement instable et mouvant». De nouvelles *Nouvelles* sont en train de naître. Vive les nouvelles *Les Nouvelles de l'Archéologie*!

CHAPELOT J., SCHNAPP A. (dir.) 1984: La Politique de l'archéologie en Europe : actes de la table ronde tenue à Paris les 4 et 5 avril 1978, Paris, Éditions du CNRS.

CLEUZIOW S., COUDART A., DEMOULE J.-P., SCHNAPP A. 1982: «La crise de l'archéologie en France, diagnostic et remèdes», in Godelier M. (dir.), *Les Sciences de l'homme et de la société en France, rapports complémentaires*, vol. 2, Paris, La Documentation française, p. 40-52.

Construire la recherche à l'Inrap

Pascal Depaepe
Inrap

Il a fallu près de trente ans pour que la France se dote d'une structure de recherche archéologique d'État répondant aux destructions que provoque l'aménagement accéléré du territoire,¹ et cela dans un triple souci, patrimonial, scientifique et culturel.

Résultat d'une succession de crises qui s'échelonnent sur près de quinze ans (Bellan 2002), l'adoption de la loi sur l'archéologie préventive en janvier 2001 prévoyait la création d'un établissement public de recherche: ce sera l'Institut national de recherches archéologiques préventives, l'Inrap, qui a été effectivement créé en février 2002 par la transformation du statut de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (Afan).

D'une part héritier de l'Afan, d'autre part jeune institut de recherche, placé sous la double tutelle des ministères chargés de la culture et de la recherche, doté d'un conseil scientifique et d'une direction scientifique et technique (DST), l'Inrap, après six ans d'existence, construit patiemment et passionnément son identité scientifique. Cette construction se fonde sur deux missions complémentaires: la conduite d'opérations d'archéologie préventive et l'exploitation scientifique et la diffusion de leurs résultats.

Il s'agit donc d'abord et prioritairement d'accomplir les missions opérationnelles, dans le respect des prescriptions de l'État; autrement dit de mener à bien des projets de diagnostics et de fouilles archéologiques. Car cette activité de terrain, conduite sur l'ensemble du territoire national et sur de grandes surfaces, confère à l'Inrap des spécificités scientifiques: elle favorise les approches diachroniques et l'étude spatiale des sites, à l'aide du développement des approches pluridisciplinaires; elle avantage les études comparatives et la définition des ensembles

chrono-culturels, de leurs limites et de leurs marges; elle ouvre sur une lecture spatiale des modes de peuplement et permet aussi d'appréhender leurs processus d'évolution.

Cela doit s'ancre dans une indispensable rigueur méthodologique, mettant l'Inrap en situation de référent en matière de conduite des opérations. C'est pourquoi l'un des axes majeurs de cette construction consiste en l'amélioration et l'harmonisation de la qualité scientifique, qui s'appuie sur l'inventaire et l'analyse des pratiques, des méthodes et des techniques scientifiques. Les séminaires méthodologiques organisés par la direction scientifique et technique, par exemple, sont l'occasion de clarifier les protocoles et procédures existants dans différents domaines – le diagnostic des ensembles funéraires, des sites paléolithiques et mésolithiques, ou encore la chaîne graphique, les inventaires archéologiques... –, d'en faire émerger de nouveaux, de recenser les ressources intellectuelles sur lesquelles peut se fonder l'institut, et de les valoriser en conduisant une réflexion sur les métiers de l'archéologie, leur situations actuelles et leurs évolutions.

Le développement d'une vision de l'occupation des territoires, permise à l'Inrap, passe aussi par une connaissance raisonnée des acquis. Il est donc indispensable d'établir des bilans scientifiques et de doter l'institut d'outils pour y parvenir. Ce point a conduit à la définition d'une politique documentaire, dont l'objet est le recensement, la gestion et la mise à disposition des sources. Premier créateur de données en archéologie, l'Inrap se doit de les valoriser en les mettant à la disposition des différents publics, par le truchement notamment d'un portail scientifique. L'Inrap doit également accentuer sa mission de créateur de connaissances, devenir force de proposition en développant des axes de recherche propres à sa spécificité et renforcer les collaborations avec ses partenaires de la recherche au sein des unités mixtes de recherche.

BELLAN G. 2002: «Archéologie préventive, trois décennies pour une mise en place», *Regards sur l'archéologie préventive*, Paris, Afan, p.4-13, 57-60.

France et États-Unis: comparaison des institutions archéologiques

Michael Dietler, Ingrid Herbich
University of Chicago

Nous souhaitons présenter ici une analyse comparative des paysages institutionnels de l'archéologie en France et aux États-Unis. Le sujet est vaste et complexe, nous ne pourrions donc ici qu'en brosser un rapide portrait. Compte tenu de la dimension de l'archéologie américaine (en nombre d'archéologues, de revues et de publications) et des forces géopolitiques qui interviennent en termes de pouvoir et de symboles

¹ Mais le phénomène, lié à la modernisation de l'après-guerre, n'est pas neuf; déjà, au XIX^e siècle, l'urbanisation galopante et l'industrialisation avaient suscité le célèbre «Guerre aux démolisseurs!» de Victor Hugo et ont largement contribué à l'émergence d'une archéologie qui fut d'abord celle des monuments. Rappelons, anecdotiquement, que Neandertal est mis au jour en 1856 à l'occasion de travaux d'extraction en carrière.